

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 63 (1912)
Heft: 3-4

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'administration des forêts avec l'administration de l'hydraulique et des améliorations agricoles. Cette mesure fera des centaines d'agents forestiers intelligents, actifs, instruits, capables, *autre chose que des gestionnaires inféconds d'une fortune immobilière qui produit toute seule.*

Il nous paraît difficile de dire plus grande énormité, en si peu de mots.

Canada. *Extrait du Rapport de la 12^e assemblée annuelle de l'Association forestière du Canada, tenue à Québec le 18-19 janvier 1911.* „Il faut éclairer le peuple sur l'importance qu'il faut attacher aux forêts et à leur conservation. Les femmes pourraient aussi, si l'on en juge par ce qui a été fait en Pensylvanie où les lois forestières sont en grande partie due à la campagne que firent pour leur adoption les femmes de cet Etat, les femmes, dis-je, pourraient aussi nous aider à généraliser les connaissances forestières.“ Ainsi s'exprime l'hon. Dr Jones, chancelier de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Allons, bon! encore un argument de plus en faveur du féminisme. Il est vrai que cela se passe en Pensylvanie et que, pour le moment, c'est encore bien loin de chez nous. Mais, c'est égal, il y a la matière à réflexion, pour les pays où les lois forestières qui réaliseraient un progrès, sombrent régulièrement, grâce à l'indifférence ou au mauvais vouloir des électeurs masculins.



Bibliographie.

(Nous ne rendons compte que des ouvrages dont on adresse un exemplaire à la Rédaction du Journal forestier suisse, à Zurich.)

R. HICKEL, Graines et Plantules des Arbres et Arbustes. Indigènes et communément cultivés en France. 1911, chez l'auteur, à Versailles, 11 bis, rue Champ-la-Garde.

M. Hickel, qui est professeur de sylviculture à l'École d'Agriculture de Grignon et dirige le „Bulletin de la Société dendrologique de France“, offre aux sylviculteurs et aux amateurs de conifères indigènes et exotiques, une étude savante et documentée, qui comblera certainement une lacune dans les publications de dendrologie de langue française.

Voici ce que M. Hickel dit dans l'avant-propos de son ouvrage de 177 pages, illustré de 93 figures dessinées par lui-même:

„Telle qu'elle est, je livre au public cette esquisse, qui ne m'a pas coûté moins de cinq années de travail assidu, espérant qu'elle pourra être utile aux forestiers, aux dendrologues, aux pépiniéristes, peut-être même à quelques botanistes, en particulier à ceux qui s'adonnent à l'étude des plantes fossiles“.

Ce volume sera évidemment suivi d'un deuxième qui comprendra l'étude des graines et plantules des essences feuillues cultivées en France.

Souvent le forestier est fort embarrassé lorsque dans un lot de graines qu'un propriétaire de conifères exotiques, lui présente, il s'agit de faire une

détermination sûre ou d'étiqueter un arbre qui a perdu sa „fiche“. Combien de fois en parcourant les carreaux de semis d'un propriétaire qui fait des essais avec des espèces à acclimater dans nos forêts, n'avons-nous pas été perplexe lorsqu'il fallait déterminer une espèce.

Il nous paraît que l'ouvrage en question vient à propos précisément à une époque où les cultures de résineux indigènes et exotiques prennent une importance primordiale dans les questions de reboisement et de conversion de taillis en futaies résineuses.

Dans un premier chapitre, l'auteur examine successivement les différents genres et, pour chaque espèce, décrit les graines munies et privées de leurs ailes.

Le deuxième chapitre comprend la description des plantules, soit des brins tels qu'ils apparaissent après la première végétation. De nombreux dessins au trait exécutés avec une scrupuleuse exactitude, contribuent grandement à faciliter la détermination.

En décrivant les différentes espèces de Pins, M. Hickel dit :

„Il est temps d'en finir avec la confusion ridicule qui règne entre le *P. uncinata* et le *P. mughus*, réunis presque toujours sous le vocable de *P. montana* Mill. Le premier, cantonné dans les tourbières dans la plupart de nos montagnes, devient dans les Pyrénées un arbre de première grandeur, tandis que le second qui n'existe pas spontanément en France, reste toujours un arbuste multicaule et souvent rampant“.

En cela nous sommes d'accord avec l'auteur que la confusion règne dans la „tribu“ des Pins de montagne !

Le présent travail serait parfait si, outre les plantules et les graines, le lecteur trouvait encore, dans cette étude, la description et la représentation graphique des cônes des principales espèces décrites.

Il n'en est pas moins vrai que l'ouvrage de M. Hickel jette un jour nouveau dans le domaine de la dendrologie et c'est à ce titre que nous engageons nos collègues forestiers amateurs de botanique — et ils sont heureusement nombreux — à lire cet opuscule.

A. Barbey.



Mercuriale des bois.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

(Pour la classification voir notre numéro de janvier, pages 17/18.)

Prix des bois en février/mars 1912.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³, exploitation à la charge de l'acquéreur; mesurage **sous** écorce.)

Vaud, Forêts communales, III^e arrondissement, Vevey.

(Bois vendus en entier)

Commune de Rougemont. Aux Arses (Transport jusqu'à Rougemont fr. 3)
103 plantes, $\frac{7}{10}$ épic. $\frac{3}{10}$ sap. à 1,3 m³ par plante, fr. 19.50. *Observations.*
Beaux bois; chablis de décembre et de janvier.